



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de  
l'environnement

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception : 18/05/2020	Dossier complet le : 12/06/2020	N° d'enregistrement : 2020-9767

**1. Intitulé du projet**

Aménagement de 8 hébergements insolites touristiques à Maxellus

**2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)**

**2.1 Personne physique**  
Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

**2.2 Personne morale**  
Dénomination ou raison sociale Sarl lucetcarole  
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale M & Mme CHARRY  
RCS / SIRET 85268813400018      Forme juridique Sarl

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

**3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet**

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
42a : Terrains de camping et de caravanage permettant l'accueil de 7 à 200 emplacement de tentes, caravanes R.M.L ou HLL.	

**4. Caractéristiques générales du projet**

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

**4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition**

Aménagement de 8 hébergements : 1 mobil home, 5 cabanes bois (dont une perchée), 1 Tipi et 1 bulle transparente.  
La surface projetée de ces installations est de environ 95 m<sup>2</sup> sur une propriété de environ 9768 m<sup>2</sup>

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

cc 2c

#### 4.2 Objectifs du projet

- Creation d'un site touristique avec aménagement de peu d'emplacements pour profiter et s'intégrer au site.
- Choix de matériaux durables (bois) & démontables pour se fondre dans le cadre naturel.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase travaux

La configuration de la parcelle et sa topographie indiquent que les hébergements viennent s'implanter en partie sud de la parcelle, faisant dos à la pente ascendante derrière elle et s'ouvrant sur le reste du terrain. Les hébergements se retournent par rapport au Nord et se protègent des vents dominants. Ils s'ouvrent vers le Sud Est pour profiter des hauteurs et des vues.

L'ensemble des hébergements est démontable. Seuls des dallages (hors cabane sur pilotis) seront aménagés pour recevoir les hébergements. L'objectif est l'ouverture du site pour la saison estivale 2020.

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le site accueillera, en capacité optimale, 16 résidents en même temps

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**  
 La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis d'aménager.

Dossier PA 47156 de F0001 déposé le 12 mars 2020

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie globale du projet (propriété)	9768 m <sup>2</sup>
Habitation personnelle & aménagement existant sur site	219 m <sup>2</sup>
Surfrage de bois/remblais	95 m <sup>2</sup>

**4.6 Localisation du projet**  
 Adresse et commune(s)  
 d'implantation

2, Campot  
 47200 Marcellus  
 Section AE  
 Parcelles 7 - 189, 190

Coordonnées géographiques<sup>1</sup> Long. 0°04'38" E Lat. 44°29'25" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"  
 Point d'arrivée : Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"  
 Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?** Oui  Non   
**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?** Oui  Non

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

cc lc

### 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des Informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	} Remblais pour protection et barrières visuelles entre les différentes zones, en compensation des déblais pour mise en place des dallages.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site uniquement piéton. Stationnement des véhicules à l'entrée du site
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Propriété privée : jardin d'agrément
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'évaluation environnementale ne nous apparaît pas nécessaire.  
 Il s'agit d'aménagement d'HLL démontables. Une fois installées, par leur caractéristique, elles ont vocation à se fondre dans le paysage.  
 Les aménagements semblent mineurs à l'échelle du site. La topographie, l'environnement, ne sont pas impactés par le projet (voir complété par la végétation)

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

**8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire**

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

**9. Engagement et signature**

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

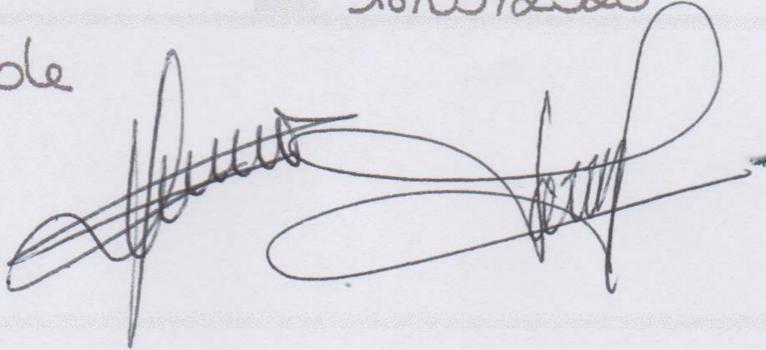
Maratius

le.

18/05/2020

Signature

Pour la Sarl Luceteanole  
M & Mme CHARRY



Maître d'Ouvrage:

Sarl LUCETCAROLE  
Représentée par M & Mme CHARRY  
"2, Campot"  
47 200 MARCELLUS  
Tel: 06 09 05 28 74  
Mail: clucaro@hotmail.com

Signatures:

AMENAGEMENT D'HEBERGEMENTS  
INSOLITES TOURISTIQUES

"2, Campot"  
47 200 MARCELLUS

Dossier de demande d'examen au cas par cas  
préalable à la réalisation éventuelle d'une  
Evaluation Environnementale

(Référence Dossier:NP20055)

15/05/2020

PIECES:

- 01 Formulaire
- 02 Situation Cadastre
- 03 Repérage Photographique
- 04 Etat des Lieux: Plan de Masse  
Etat Projeté: Plan de Masse
- 05 Plan des abords

MODIFICATIONS:

SITUATION  
CADASTRE

Echelle:  
Date: 18/05/2020  
Référence: NP20055

AMENAGEMENT D'HEBERGEMENTS  
INSOLITES TOURISTIQUES

"2, Campot"

47 200 MARCELLUS

Maître d'Oeuvre:

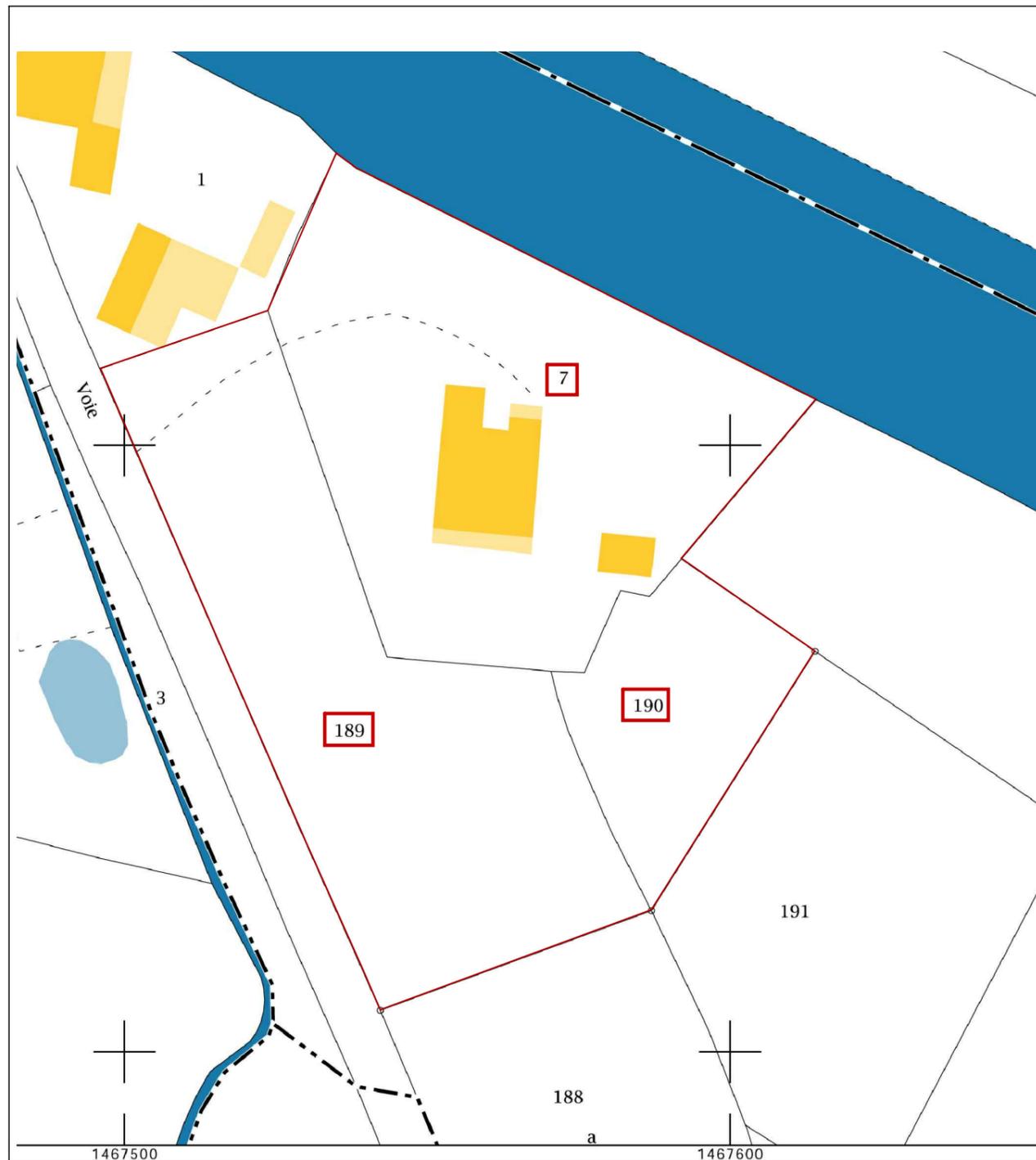
**Arch&Type**  
Léa BONETTI,  
Architecte DE Hmonp  
21, Bd Saint Pierre  
47 400 TONNEINS  
05-53-88-59-12  
arch.type.47@gmail.com

Signature:

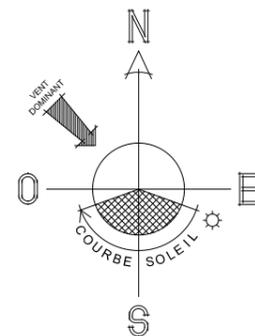
Maître d'Ouvrage:

**Sari LUCETCAROLE**  
"2, Campot"  
47 200 MARCELLUS

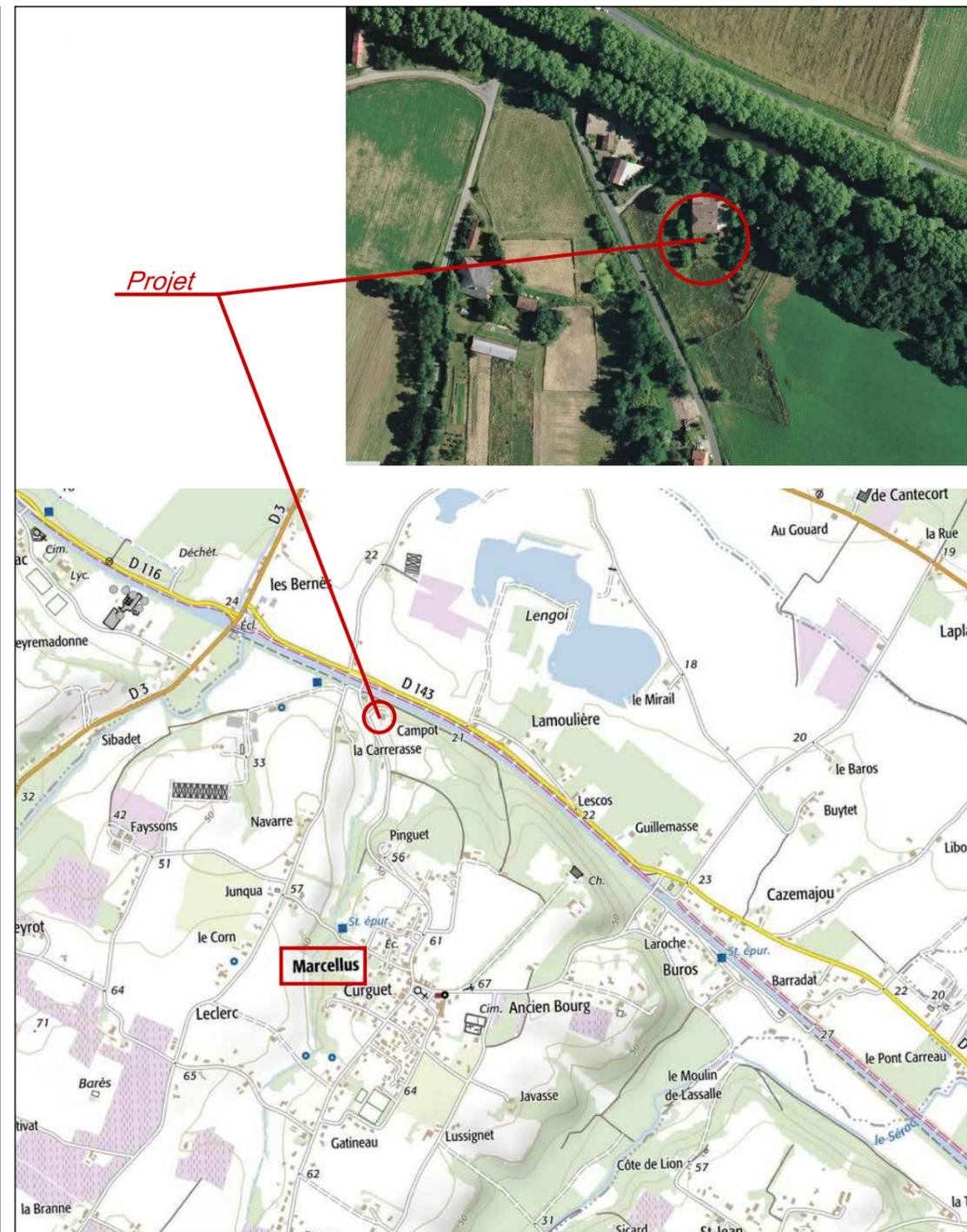
Signatures:



**PLAN CADASTRAL**  
Echelle : 1/1000  
Section : AE  
Parcelles : 7-189-190



**PLAN DE SITUATION**  
Département du Lot & Garonne  
Commune de: Marcellus  
Lieu dit : "Campot"



REPERAGE PHOTOGRAPHIQUE

Echelle:

Date: 18/05/2020

Référence: NP20055

AMENAGEMENT D'HEBERGEMENTS INSOLITES TOURISTIQUES

"2, Campot"

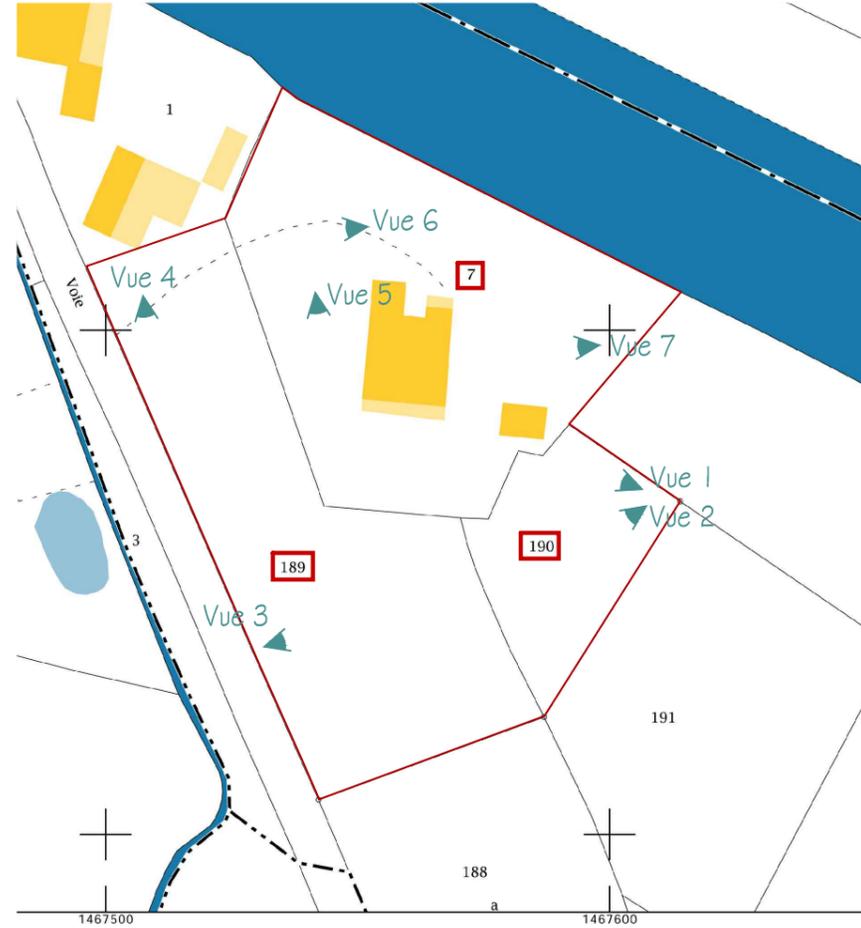
47 200 MARCELLUS

**Maître d'Oeuvre:**  
**Arch&Type**  
Léa BONETTI,  
Architecte DE Hmonp  
21, Bd Saint Pierre  
47 400 TONNEINS  
05-53-88-59-12  
arch.type.47@gmail.com

Signature:

**Maître d'Ouvrage:**  
**Sarl LUCETCAROLE**  
"2, Campot"  
47 200 MARCELLUS

Signatures:



Vue 2

Vue 3

Vue 5

Vue 7

Vue 6

Vue 4

Etat des Lieux:

PLAN MASSE

Echelle: 1/500

Date: 18/05/2020

Référence: NP20055

AMENAGEMENT D'HEBERGEMENTS  
INSOLITES TOURISTIQUES

"2, Campot"

47 200 MARCELLUS

Maître d'Oeuvre:

Arch&Type

Léa BONETTI,  
Architecte DE Hmonp  
21, Bd Saint Pierre  
47 400 TONNEINS  
05-53-88-59-12  
arch.type.47@gmail.com

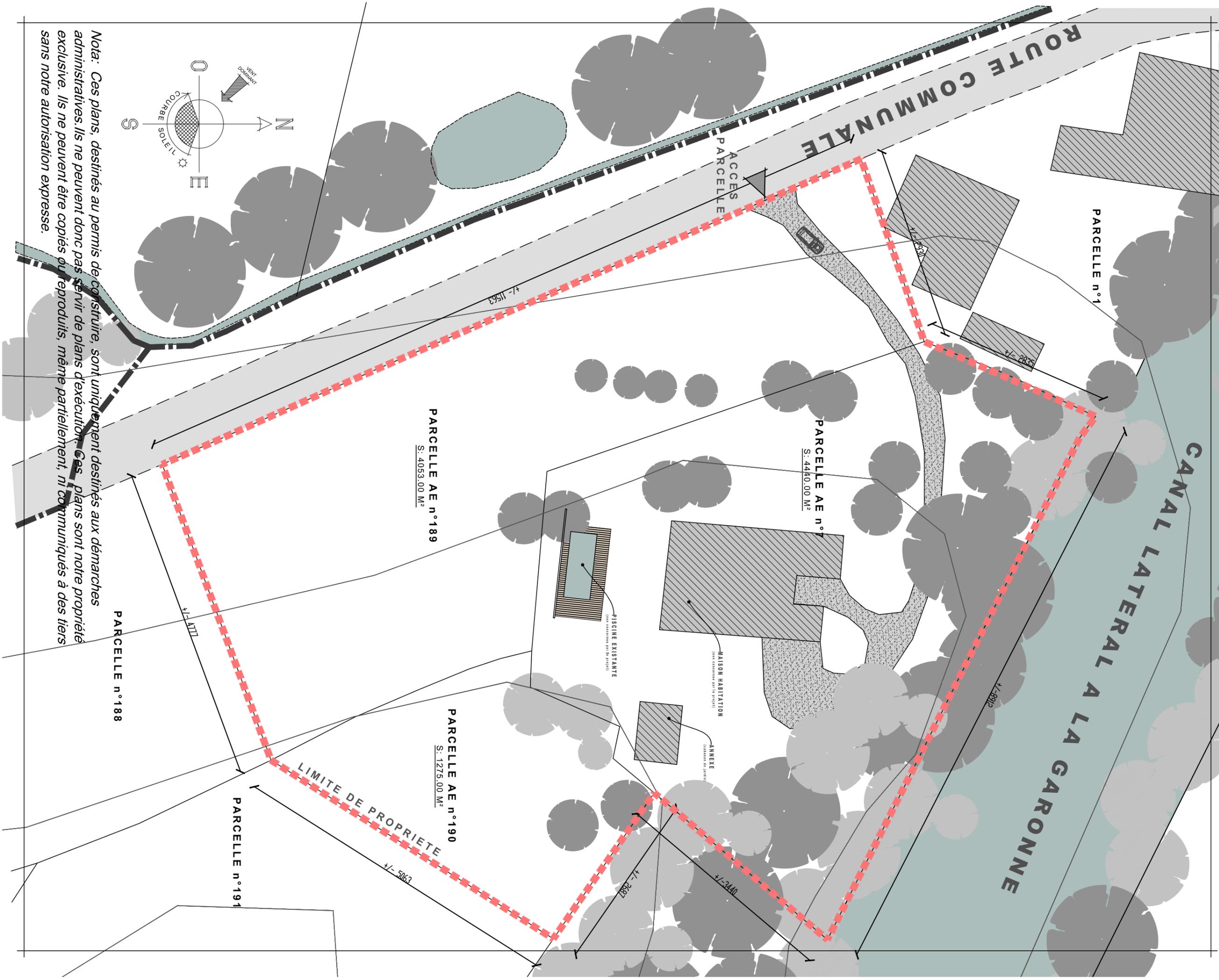
Signature:

Maître d'Ouvrage:

Sarl LUCETCAROLE

"2, Campot"  
47 200 MARCELLUS

Signatures:



Nota: Ces plans, destinés au permis de construire, sont uniquement destinés aux démarches administratives. Ils ne peuvent donc pas servir de plans d'exécution. Ces plans sont notre propriété exclusive. Ils ne peuvent être copiés ou reproduits, même partiellement, ni communiqués à des tiers sans notre autorisation expresse.

Etat Projeté:  
**PLAN MASSE**

Echelle: 1/500

Date: 18/05/2020

Référence: NP20055

**AMENAGEMENT D'HEBERGEMENTS  
INSOLITES TOURISTIQUES**

"2, Campot"  
47 200 MARCELLUS

Maitre d'Oeuvre:

**Arch&Type**

Léa BONETTI,  
Architecte DE Hmonp  
21, Bd Saint Pierre  
47 400 TONNEINS  
05-53-88-59-12  
arch.type.47@gmail.com

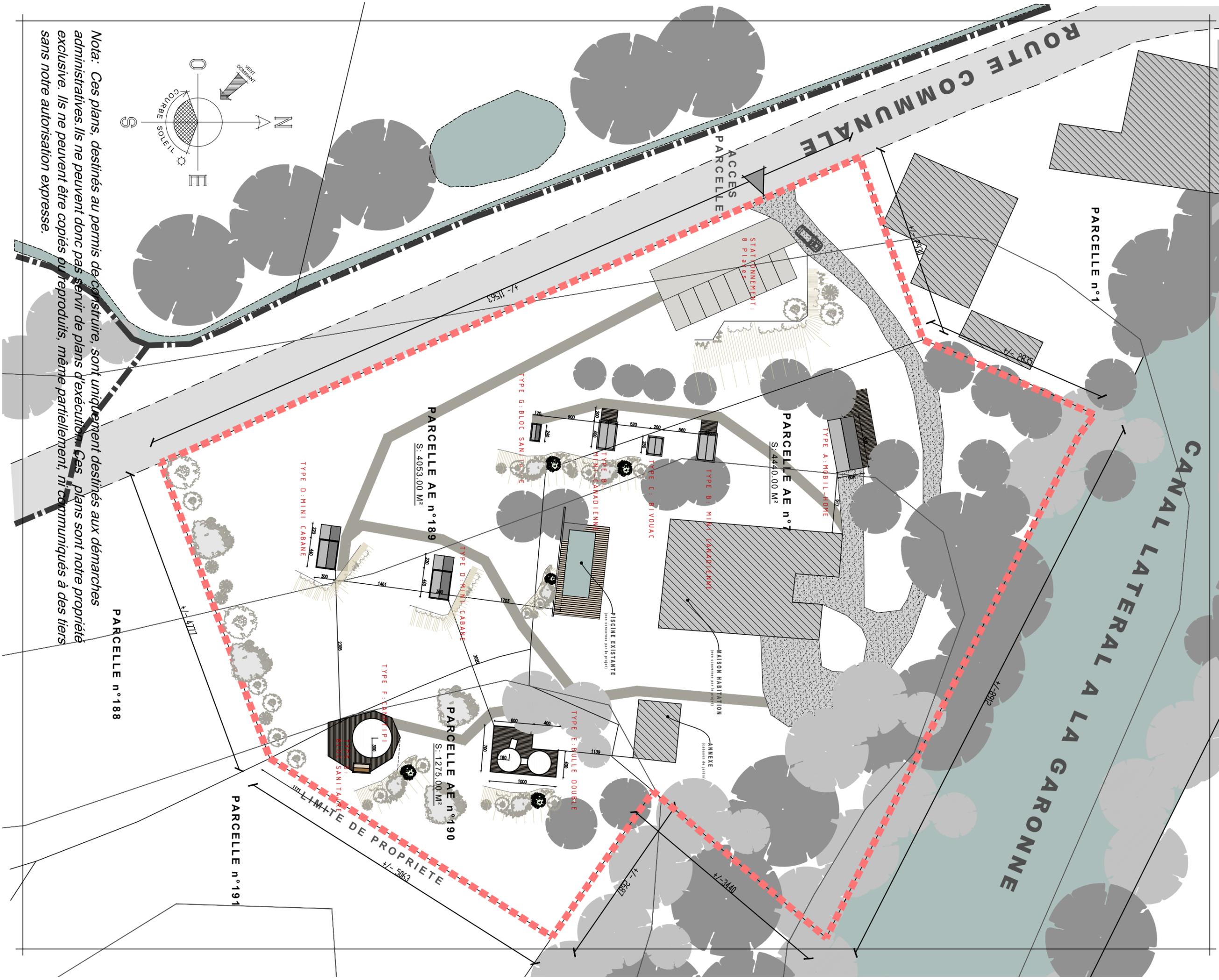
Signature:

Maitre d'Ouvrage:

**Sari LUCETCAROLE**

"2, Campot"  
47 200 MARCELLUS

Signatures:



Nota: Ces plans, destinés au permis de construire, sont uniquement destinés aux démarches administratives. Ils ne peuvent donc pas servir de plans d'exécution. Ces plans sont notre propriété exclusive. Ils ne peuvent être copiés ou reproduits, même partiellement, ni communiqués à des tiers sans notre autorisation expresse.

PARCELLE n°188

PARCELLE n°191

PARCELLE AE n°189  
S: 4053,00 M²

PARCELLE AE n°190  
S: 1275,00 M²

PARCELLE AE n°197  
S: 4440,00 M²

PARCELLE n°1

ACCES  
PARCELLE

ROUTE COMMUNALE

CANAL LATERAL A LA GARONNE

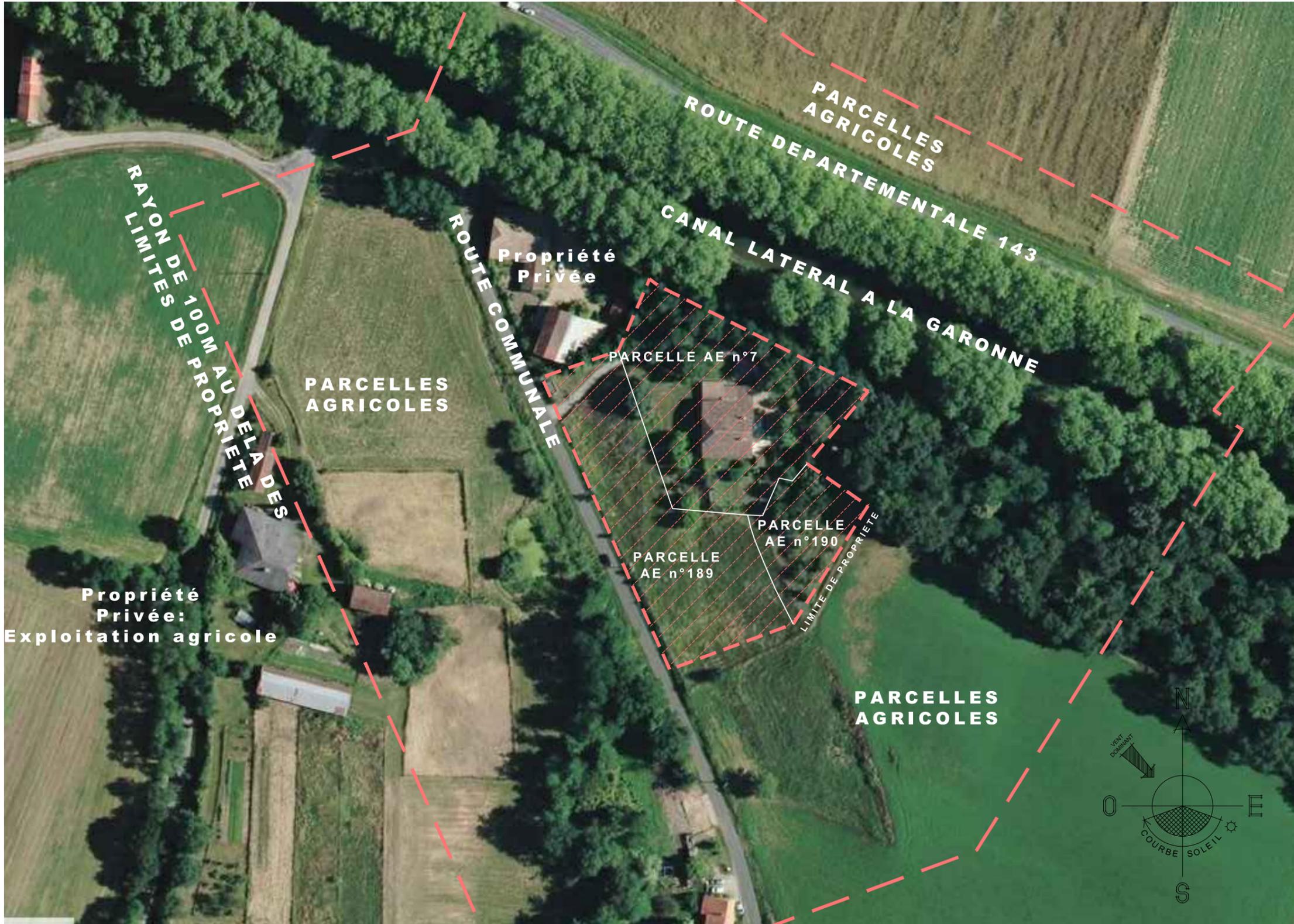
LIMITE DE PROPRIETE

PLAN DES  
ABORDS

Echelle:

Date: 18/05/2020

Référence: NP20055



AMENAGEMENT D'HEBERGEMENTS  
INSOLITES TOURISTIQUES

"2, Campot"

47 200 MARCELLUS

Maître d'Oeuvre:

**Arch&Type**  
Léa BONETTI,  
Architecte DE Hmonp  
21, Bd Saint Pierre  
47 400 TONNEINS  
05-53-88-59-12  
arch.type.47@gmail.com

Signature:

Maître d'Ouvrage:

**Sarl LUCETCAROLE**  
"2, Campot"  
47 200 MARCELLUS

Signatures:

Nom du Projet : Aménagement de 8 hébergements insolites touristiques  
Commune : Marcellus (47)  
Vos Réf : 2020\_9767\_CP\_incomplet

## RUBRIQUE 5

Dans la zone élargie à 10 km autour du site, on note la présence de plusieurs types de zonages écologiques :

- 1 Site Natura 2000 (issus de la directive habitats)
- 2 Zones ZNIEFF de type 1
- 1 Zone ZNIEFF de type 2

Ces sites sont principalement liés à des milieux et espèces aquatiques notamment aux 2 cours d'eau présents aux environs, la Garonne et le Canal Latéral à la Garonne.

### ZNIEFF de type 1

- Frayères à esturgeons de la Garonne / Identifiant 720014258 à +/- 4.4 km
- Bois et landes de sablière / Identifiant 720030105 à +/- 6.8 km

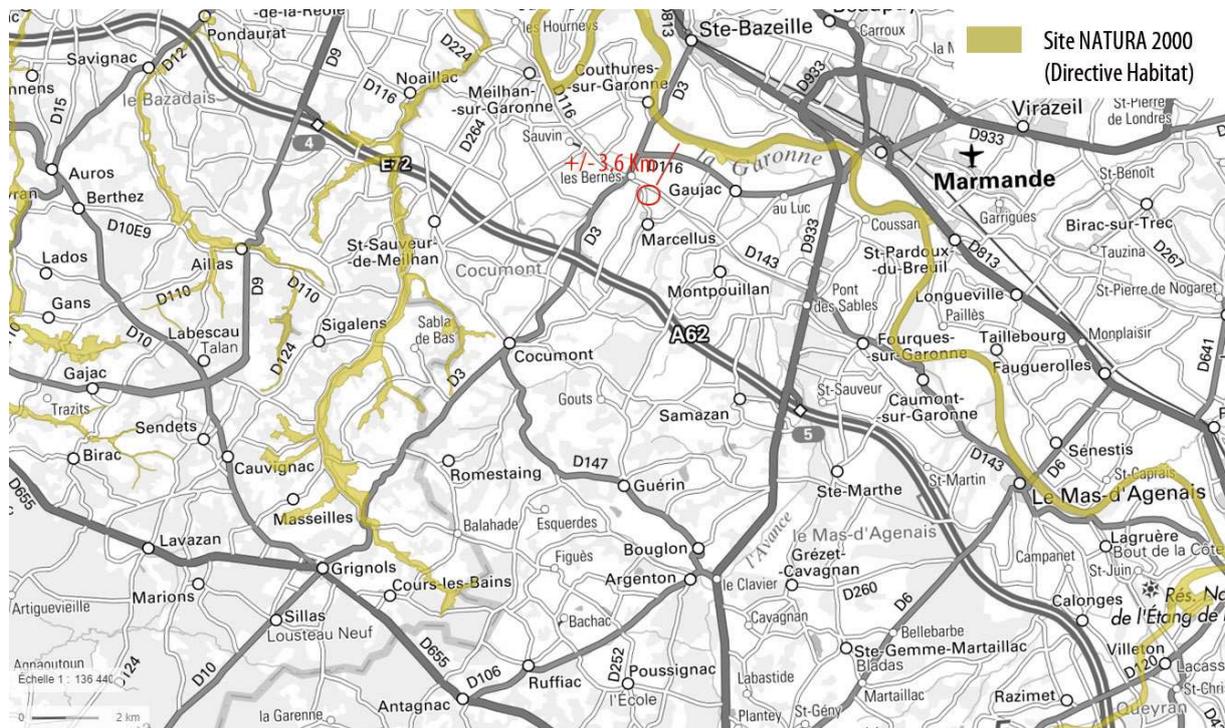
### ZNIEFF de type 2

- Coteaux calcaires et réseau hydrographique du Lisos / Identifiant 720030047 à +/- 6.00 km



## SITE NATURA 2000 – Directive Habitats

- La Garonne / identifiant FR7200700 à +/- 3.6 km



### RUBRIQUE 6

#### 6.1 Ressources en eau

Le projet n'engendrera aucun prélèvement d'eau superficielle ou souterraine. Seuls les espaces sanitaires seront raccordés au réseau d'alimentation public existant. Les eaux usées et eaux vannes seront traitées grâce à une micro station agréée de type filtre compact actifiltre de Sotralentz-Habitat avec un rejet des eaux traitées au fossé.

#### 6.1 Biodiversité

Le terrain d'assiette du projet est une propriété privée constituée d'une maison d'habitation et de son jardin d'agrément. Celui-ci est régulièrement tondu et s'apparente à une prairie enherbée sèche agrémentée de quelques arbres fruitiers type pommiers.

Les abords immédiats du projet sont constitués d'arbres et d'arbustes d'essences locales types chênes, charmes ou érables.

La faune présente sur site est principalement constituée de mammifères terrestres (lapin, renard, souris écureuil, chevreuil...) et d'oiseaux (hirondelles, chardonnerets, pinsons des arbres...). Quelques reptiles et amphibiens sont également présents sur site.

#### 6.1 Emissions lumineuses

Seuls les espaces de vie, à l'intérieur des hébergements seront alimentés en électricité afin de proposer une lumière d'appoint. Ces habitations, louées principalement en période printanière ou estivale, n'auront pas la nécessité constante d'un besoin en éclairage.

Les cheminements extérieurs ne seront pas alimentés en électricité donc aucune nuisance lumineuse sur le reste du site.

#### 6.4 Mesures palières

L'ensemble de ces effets seront paliés et compensés par la plantation de nouveaux arbres et arbustes d'essences locales qui viendront compléter le site existant. Des végétaux bas seront également plantés. Le but étant de pérenniser la présence de la faune sur le site et de multiplier les espèces florales.

Le site se voudra uniquement piéton afin d'éviter tout autre désordre. Un parking sera aménagé à l'entrée de la parcelle et les déplacements seront pédestres afin qu'aucune autre nuisance supplémentaire ne vienne dénaturer l'espace naturel existant.

Nom du Projet : Aménagement de 8 hébergements insolites touristiques  
Commune : Marcellus (47)  
Vos Réf : 2020\_9767\_CP\_incomplet

## RUBRIQUE 5

Dans la zone élargie à 10 km autour du site, on note la présence de plusieurs types de zonages écologiques :

- 1 Site Natura 2000 (issus de la directive habitats)
- 2 Zones ZNIEFF de type 1
- 1 Zone ZNIEFF de type 2

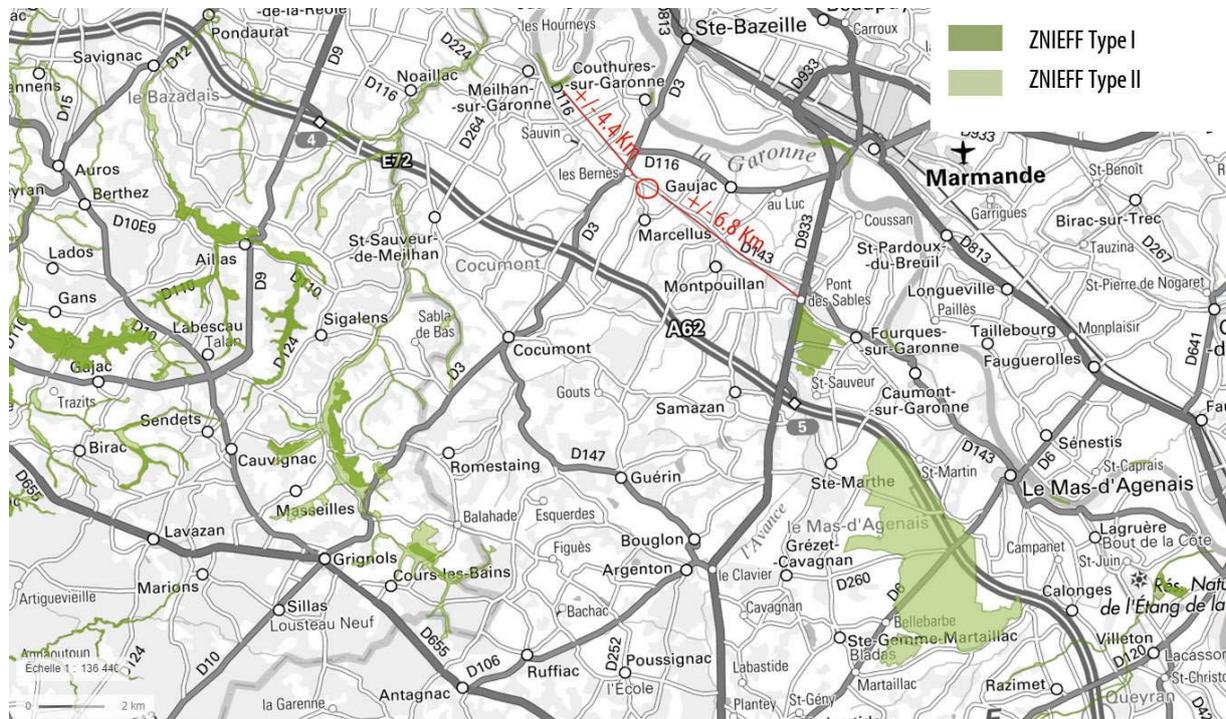
Ces sites sont principalement liés à des milieux et espèces aquatiques notamment aux 2 cours d'eau présents aux environs, la Garonne et le Canal Latéral à la Garonne.

### ZNIEFF de type 1

- Frayères à esturgeons de la Garonne / Identifiant 720014258 à +/- 4.4 km
- Bois et landes de sablière / Identifiant 720030105 à +/- 6.8 km

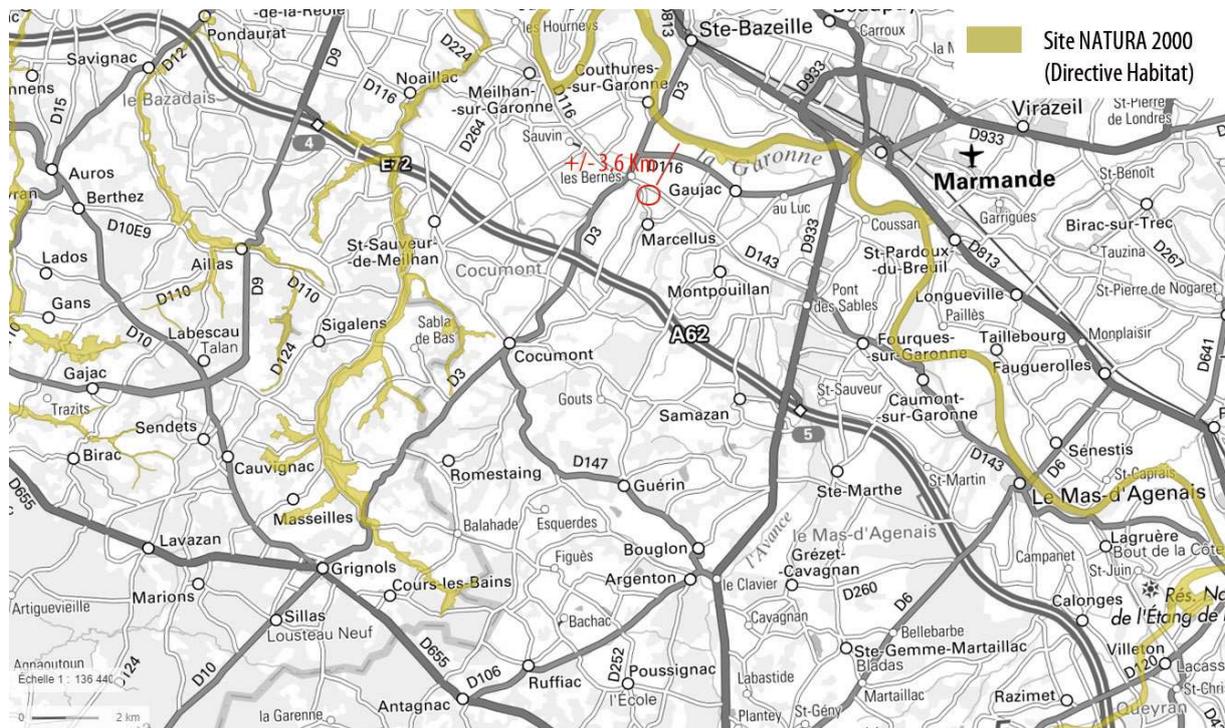
### ZNIEFF de type 2

- Coteaux calcaires et réseau hydrographique du Lisos / Identifiant 720030047 à +/- 6.00 km



## SITE NATURA 2000 – Directive Habitats

- La Garonne / identifiant FR7200700 à +/- 3.6 km



### RUBRIQUE 6

#### 6.1 Ressources en eau

Le projet n'engendrera aucun prélèvement d'eau superficielle ou souterraine. Seuls les espaces sanitaires seront raccordés au réseau d'alimentation public existant. Les eaux usées et eaux vannes seront traitées grâce à une micro station agréée de type filtre compact actifiltre de Sotralentz-Habitat avec un rejet des eaux traitées au fossé.

#### 6.1 Biodiversité

Le terrain d'assiette du projet est une propriété privée constituée d'une maison d'habitation et de son jardin d'agrément. Celui-ci est régulièrement tondu et s'apparente à une prairie enherbée sèche agrémentée de quelques arbres fruitiers type pommiers.

Les abords immédiats du projet sont constitués d'arbres et d'arbustes d'essences locales types chênes, charmes ou érables.

La faune présente sur site est principalement constituée de mammifères terrestres (lapin, renard, souris écureuil, chevreuil...) et d'oiseaux (hirondelles, chardonnerets, pinsons des arbres...). Quelques reptiles et amphibiens sont également présents sur site.

#### 6.1 Emissions lumineuses

Seuls les espaces de vie, à l'intérieur des hébergements seront alimentés en électricité afin de proposer une lumière d'appoint. Ces habitations, louées principalement en période printanière ou estivale, n'auront pas la nécessité constante d'un besoin en éclairage.

Les cheminements extérieurs ne seront pas alimentés en électricité donc aucune nuisance lumineuse sur le reste du site.

#### 6.4 Mesures palières

L'ensemble de ces effets seront paliés et compensés par la plantation de nouveaux arbres et arbustes d'essences locales qui viendront compléter le site existant. Des végétaux bas seront également plantés. Le but étant de pérenniser la présence de la faune sur le site et de multiplier les espèces florales.

Le site se voudra uniquement piéton afin d'éviter tout autre désordre. Un parking sera aménagé à l'entrée de la parcelle et les déplacements seront pédestres afin qu'aucune autre nuisance supplémentaire ne vienne dénaturer l'espace naturel existant.